

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 03/09/2024 - B2024/043689 - 2018 B 02214 - 838 508 349 - A.B VTC

Désignation de l'entreprise <u>AB VTC</u>										Néant ☐ *																																																																																																																			
Adresse de l'entreprise <u>27 Rue du 24 Mars 1852 69001 LYON</u>																																																																																																																													
SIRET		<table border="1"><tr><td>8</td><td>3</td><td>8</td><td>5</td><td>0</td><td>8</td><td>3</td><td>4</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>										8	3	8	5	0	8	3	4	9	0	0	0	1	9																																																																																																				
8	3	8	5	0	8	3	4	9	0	0	0	1	9																																																																																																																
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<u>1</u> , <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *				<u> </u> , <u> </u>																																																																																																																			
Exercice N clos le <u>13/11/2020</u>																																																																																																																													
ACTIF																																																																																																																													
<table><tr><th colspan="2"></th><th colspan="2">Brut 1</th><th colspan="2">Amortissements-Provisions 2</th><th colspan="2">Net 3</th></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td rowspan="2">Immobilisations incorporelles</td><td>Fonds commercial *</td><td>010</td><td></td><td>012</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td>014</td><td></td><td>016</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td>1 100</td><td>030</td><td>605</td><td>495</td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td></td><td>042</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td>044</td><td>1 100</td><td>048</td><td>605</td><td>495</td></tr><tr><td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td colspan="2">Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td></td><td>052</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Marchandises *</td><td>060</td><td></td><td>062</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td></td><td>066</td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td>Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td></td><td>070</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres * (3)</td><td>072</td><td></td><td>074</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td></td><td>082</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td>105</td><td>086</td><td></td><td>105</td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td></td><td>094</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td>096</td><td>105</td><td>098</td><td></td><td>105</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II)</td><td>110</td><td>1 205</td><td>112</td><td>605</td><td>600</td></tr></table>														Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			Autres *	014		016			Immobilisations corporelles *		028	1 100	030	605	495	Immobilisations financières * (1)		040		042			Total I (5)		044	1 100	048	605	495	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			Marchandises *		060		062			Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			Autres * (3)	072		074			Valeurs mobilières de placement		080		082			Disponibilités		084	105	086		105	Charges constatées d'avance *		092		094			Total II		096	105	098		105	Total général (I + II)		110	1 205	112	605	600
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																																																																																																																								
		Autres *	014		016																																																																																																																								
	Immobilisations corporelles *		028	1 100	030	605	495																																																																																																																						
	Immobilisations financières * (1)		040		042																																																																																																																								
	Total I (5)		044	1 100	048	605	495																																																																																																																						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																																																																																																																							
		Marchandises *		060		062																																																																																																																							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																																																																																								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																																																																																																																								
		Autres * (3)	072		074																																																																																																																								
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																																																																																								
	Disponibilités		084	105	086		105																																																																																																																						
	Charges constatées d'avance *		092		094																																																																																																																								
Total II		096	105	098		105																																																																																																																							
Total général (I + II)		110	1 205	112	605	600																																																																																																																							
PASSIF																																																																																																																													
<table><tr><th colspan="2"></th><th colspan="2">Exercice N 1</th><th colspan="2">NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="2">Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td></td><td>1 000</td></tr><tr><td colspan="2">Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Réserve légale</td><td>126</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td><td>132</td></tr><tr><td colspan="2">Report à nouveau</td><td>134</td><td></td><td>(1 282)</td></tr><tr><td colspan="2">Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td></td><td>255</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I</td><td>142</td><td></td><td>(27)</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>627</td><td>172</td><td>627</td></tr><tr><td colspan="2">Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td>176</td><td></td><td>627</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td></td><td>600</td></tr></table>														Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000	Écarts de réévaluation		124			Réserve légale		126			Réserves réglementées *		130			Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	Report à nouveau		134		(1 282)	Résultat de l'exercice		136		255	Provisions réglementées		140			Total I		142		(27)	Provisions pour risques et charges		Total II	154			DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			Fournisseurs et comptes rattachés *		166			Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	627	172	627	Produits constatés d'avance		174			Total III		176		627	Total général (I + II + III)		180		600																			
		Exercice N 1		NET																																																																																																																									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000																																																																																																																								
	Écarts de réévaluation		124																																																																																																																										
	Réserve légale		126																																																																																																																										
	Réserves réglementées *		130																																																																																																																										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		132																																																																																																																								
	Report à nouveau		134		(1 282)																																																																																																																								
	Résultat de l'exercice		136		255																																																																																																																								
	Provisions réglementées		140																																																																																																																										
	Total I		142		(27)																																																																																																																								
	Provisions pour risques et charges		Total II	154																																																																																																																									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																																																																																																										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																																																																																										
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166																																																																																																																										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	627	172	627																																																																																																																							
	Produits constatés d'avance		174																																																																																																																										
Total III		176		627																																																																																																																									
Total général (I + II + III)		180		600																																																																																																																									
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																																																																																																							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AB VTC

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218	6 569	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226	2 656	
	Autres produits					230		
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	9 225
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	8 750	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		244	
	Rémunérations du personnel *					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements *					254	220	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	
				260				
		Total des charges d'exploitation (II)				264	8 970	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	255
Produits financiers	(III)	280				Charges financières	(V)	294	
Produits exceptionnels	(IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI)								300	
Impôt sur les bénéfices *	(VII)							306	

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles *				322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324						
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	2 655		342	2 655		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989						
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991									
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344						
	Bassins urbains à dynamiser - BUT (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. sexdecies)	993						
	Créance due au report en arrière du déficit				346			350			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643						
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647						
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641						
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2							352		354	2 400
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356		
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :									360	2 400	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2							370		372	2 400	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

conforme à l'original
DGFIP N° 2033-C-SD 2021Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AB VTC

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 100	472		474		476	1 100	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	1 100	492		494		496	1 100	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	385	562	220	564		566	605
TOTAL		570	385	572	220	574		576	605

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑤	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % ①		579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SID

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

SA

Désignation de l'entreprise : AB VTC						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises					
Immob. incorporelles	700	705	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780				
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996		
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter					
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		960	2 400				
Total des déficits restant à reporter		970	2 400				
IV DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a horizontal line.

AB VTC

Annexe



AB VTC

Règles et Méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisation corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire de la durée de vie prévue :

- | | |
|---|------------|
| • Matériel et outillage industriels | 4 à 5 ans |
| • Agencements et aménagements des constructions | 3 à 10 ans |
| • Matériel & mobilier de bureau | 4 à 5 ans |

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



A.B VTC

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 27 Rue du 24 Mars 1852 69009 Lyon
838 508 349 RCS LYON

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE **EN DATE DU 28 JUIN 2021**

Le 28 juin 2021,
A 17 heures,

Monsieur Abdessamad BOUTARFASS, associé unique de la société A.B VTC, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 27 Rue du 24 Mars 1852 69009 Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 838 508 349, connaissance prise du rapport de gestion établi par la présidence, a pris les décisions suivantes :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 / Quitus à la présidence ;
2. Affectation du résultat de l'exercice ;
3. Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui se solde par un bénéfice de 255 euros.

Il approuve également les dépenses non déductibles fiscalement et donne quitus à la présidence.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique affecte le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 255 euros de la manière suivante :

- Report à nouveau, soit 255 euros

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur des présentes ou d'une copie à l'effet d'accomplir les formalités prescrites par la loi et la réglementation en vigueur.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Abdessamad BOUTARFASS

